

EVEIL MUSIQUE ET
DANSE

Eveil musique et danse 5 ans

De par leur nature, les phases d'éveil sont le terrain idéal de la transversalité. La pratique commune de la musique et de la danse favorise l'éveil de la perception, de la créativité et de la sensibilité artistique.

Eveil musique et danse

En liant le mouvement au son et le son au mouvement, en travaillant sur l'exploration de l'espace et du temps, sur la reconnaissance et l'expérimentation ludique d'éléments gestuels, rythmiques et mélodiques simples, cet apprentissage développe aussi l'écoute de soi et du groupe. À l'issue de ces années d'éveil, les enfants alors âgés de 6 ans peuvent choisir entre la musique et la danse.

Organisation

- ▶ 1h de cours/semaine
- ▶ Un professeur de musique et un professeur de danse
- ▶ Projets ponctuels rassemblant musique et danse

Conditions d'accès

- ▶ Enfants de 5 ans (avant le 31 décembre de l'année d'inscription)
- ▶ Inscriptions : [toutes les informations ici](#)







DIRECTION DE LA CULTURE ET DE L'EDUCATION ARTISTIQUE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309

95027 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 41 42 53